



## Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la SOPHAU  
du vendredi 11 mai 2012,  
Maison de la Recherche, Université de Lille 3,  
à 17h40.**

Lorient, le 28 mai 2012

Étaient présents ou représentés :

Agut D., Avram A., Balandier C., Barat Cl., Benoist S., Bouchet Chr., Bouchon R., Brun P., Burkhalter F., Cabouret B., Charles-Laforge M.-O., Constanzi M., Couvenhes J.-C., Delavaud-Roux M.-H., Gonzales A., Guilhembet J.-P., Haack M.-L., Jaillette P., Kyriakidis N., Lafond Y., Lamboley J.-L., Legras B., Lenfant D., Lion B., Milanezi S., Monerie J., Heller A., Hoët-Van Cauwenberghe, Jacquemin A., Parmentier E., Podvin J.-L., Pollini A., Prêteux F., Quantin F., Régerat Ph., Richer N., Schettino M.-T., Sève L., Sève M., Tallet G.

Étaient excusés :

Badel C., Baudry R., Bloncé C., Butterlin P., Capdetrey L., Carrez-Maratray J.-Y., Chankowski A., Chankowski V., Chillet Cl., Coltelloni-Trannoy M., Crogiez S., Dan A., Dana D., Des Bosc F., Grandjean C., Gutsfeld A., Hollard V., Labarre G., Marcellesi M.-C., Mehl V., Menard H., Mercuri L., Payen P., Puech V., Sarrazanas Cl., Schwentzel C., Sebillotte V., Sineux P., Vigourt A., Wolff C.

### **1/ Informations sur la vie de notre association**

Bernard Legras remercie au nom de tous les membres de notre association les organisateurs et communicants du Symposium sur « Les diasporas grecques du VIII<sup>e</sup> à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. » organisé les 11 et 12 mai 2012 à la Maison de la Recherche de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3. Le dimanche 13 mai sera consacré à la visite de la ville gallo-romaine de Bavay.

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel du trésorier : [chrisbadel@laposte.net](mailto:chrisbadel@laposte.net)

**L'AG de décembre et l'annuaire 2012** : exceptionnellement, en raison de difficultés dans la réservation de la salle, l'AG ordinaire de fin d'année aura lieu le deuxième samedi du mois, donc le 8 décembre 2012, à la maison de la recherche, rue Serpente (75006 Paris). À cette occasion, le nouvel annuaire 2012 sera mis à votre disposition (à la condition d'être à jour de sa cotisation). B. Legras rappelle que nos cotisations sont les seules ressources de notre association.

**Le Prix SOPHAU 2012** : il est rappelé que les candidats doivent faire parvenir leur dossier avant le 30 mai 2012 (cf. <http://sophau.univ-fcomte.fr/>)

**« Carte blanche » à la SOPHAU lors des RVH de Blois** : Bernadette Cabouret rappelle que notre association sera représentée lors de la 15e édition des *Rendez-vous de l'Histoire* qui se tiendront à Blois les 18-21 octobre 2012 et dont le thème est « Les Paysans ». Dans cette formule « Carte blanche à ...la SOPHAU », un débat réunissant Francis Joannès (*Paysans de Mésopotamie*), Gaëlle Tallet et Damien Agut (*Paysans des oasis d'Égypte*), Christophe Chandezon (*Travailleurs et maîtres de la terre en Grèce ancienne*) et Françoise Des Boscs (*Les paysans de l'Afrique romaine*) permettra de se demander "Qui sont les paysans de l'Antiquité ?" ou "Comment penser les paysans dans l'Antiquité ?". Il sera animé par Maurice Sartre.

**Les liens permanents avec les trois autres Associations du Supérieur** (SHMESP, Société des Historiens Modernistes, Société des Historiens Contemporanéistes) : l'élection présidentielle française étant passée, Bernard Legras prendra contact avec les présidents des trois autres associations du Supérieur afin d'obtenir une audience auprès du nouveau Ministre de l'Education Nationale au sujet des concours.

**Le Comité Français des Sciences Historiques** : Bernard Legras rappelle que la SOPHAU fait parti du CFHS, qu' Antonio Gonzales et Edith Parmentier devraient participer au colloque de Reims qui se tiendra les 21 et 22 septembre à Reims (en prévision du colloque du Comité mondial qui se tiendra en Chine en 2015). L'adhésion, d'un montant de 10 euros, est vivement conseillée à tous nos membres afin que l'histoire ancienne puisse être pleinement représentée dans cette association.

**Les relations avec l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie** : Bernard Legras rappelle les liens étroits entretenus par la SOPHAU avec l'APHG. Des Etats généraux se sont tenus à Paris (Lycée Louis-le-Grand et Sorbonne) des 28 au 30 janvier 2012. Ils ont permis la rédaction d'un manifeste rendu public le 11 avril, afin que les candidats à l'élection présidentielle expriment leur position sur l'avenir de nos disciplines. Une délégation de l'APHG a été reçue par Vincent Peillon, alors conseiller du candidat François Hollande. V. Peillon a redit l'engagement du candidat F. Hollande de rétablir l'enseignement obligatoire de l'HG en Terminale scientifique et le stage de formation des reçus aux concours (ceci par étapes).

**Convention SOPHAU/Mommsen-Gesellschaft (MG)** : Konrad Vössing a remplacé notre collègue Andreas Gutsfeld comme représentant de la MG auprès de la SOPHAU. Bernard Legras remercie Andreas Gutsfeld. K. Vössing a été invité et sera présent lors de l'AG du 8

décembre. Yves Lafond reste notre représentant auprès de la MG.

## **2 – Les commission AERES des 3 et 4 avril 2012 relatives aux listes des Revues d'Archéologie, d'Histoire et d'Histoire de l'Art**

Antonio Gonzales et Bernadette Cabouret ont participé à ces commissions respectivement au titre de la 21<sup>ème</sup> section du CNU et au titre de la SOPHAU. Ils rappellent qu'il s'agit de définir par ces listes un périmètre scientifique, toujours modulable, mais correspondant aux critères les plus communément admis par la communauté scientifique. L'objectif annoncé est d'aider les Comités de visite de l'Agence qui pourront ainsi situer les publications des membres des laboratoires par rapport à ces listes.

1. Il semblerait, mais rien n'est sûr sur ce point, que les revues recensées par l'AERES ne seraient pas classées hiérarchiquement. Cependant, une des difficultés majeures sera de dresser une liste cohérente et exhaustive des revues dans lesquelles nos collègues français publient ; il s'agira de dresser une liste des revues françaises, mais aussi étrangères. C'est sur ce dernier point que nous risquons de manquer de données fiables.

2. Il faudra caractériser les revues afin de pouvoir évaluer la production selon des critères qualitatifs et non plus quantitativistes. Pour cela, une fiche type sera adressée à toutes les revues (sic) pour renseignement. Plus les items (périodicité, comités de lecture, de rédaction, scientifique...) seront correctement respectés, plus la revue sera appréciée. Pour les collègues qui pilotent cette évaluation à l'AERES, il s'agit d'une démarche pédagogique (sic) qui doit permettre aux revues secondaires d'être visibles et attractives. Les revues devront donc se mettre en conformité avec les critères formels de l'évaluation.

3. Il s'agira de vérifier les politiques éditoriales, l'attractivité et la non auto-publication des membres des équipes de recherche dans leur propre revue. Cette évaluation permettra également de vérifier le taux de production scientifique des collègues lors des évaluations in praesentia, puisque les évaluateurs, lors de leur visite des équipes, disposeront d'une liste des revues AERES qui leur permettra de vérifier, s'ils le souhaitent, que les collègues publient dans des revues répertoriées. Ce n'est pas de l'évaluation, mais cela y ressemble.

4. Les équipes devront mettre en valeur les productions significatives (entre 4 ou 5, peut-être plus, jusqu'à une dizaine. Ici les données quantitatives ne sont pas encore harmonisées au sein de l'AERES) pour leurs axes de recherche et pour leur rayonnement international si possible.

5. A. Gonzales et B. Cabouret ont défendu un domaine « Sciences de l'Antiquité – Altertumswissenschaft-Classical Studies » pour la prise en compte de nos spécificités. Cette proposition n'a pas été rejetée, mais elle n'est pas au cœur de la réflexion de nos collègues historiens contemporanéistes qui pilotent la commission Histoire. En Archéologie et Histoire de l'Art, la difficulté est la dissociation de l'Archéologie de l'Histoire de l'Art, en raison des complexités thématiques et des champs scientifiques qu'elles recouvrent.

6. La question de la publication des Actes de colloques dans les revues a été évoquée. Les bibliothécaires ne prendraient pas en compte les Actes de colloque comme un critère pertinent de classement des publications. Pour eux, il n'existerait que des revues, des ouvrages, des séries, des collections. Il y aurait danger à publier des Actes dans les revues. Le vrai débat est de savoir si oui ou non les Actes de colloques seront pris en compte dans l'évaluation. Il faudra faire en sorte que les publications d'Actes soient fortement centrées, voire chapitrées sur le modèle d'un ouvrage thématique se rapprochant d'une monographie.

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel du trésorier : [chrisbadel@laposte.net](mailto:chrisbadel@laposte.net)

Jean-Christophe Couvenhes remercie les collègues qui ont bien voulu signaler comme absentes de la liste « archéologie » de l'AERES de nombreuses revues. La liste « histoire » sera envoyée aux membres de la SOPHAU dans le même but.

### **3 – Présentation des résultats de l'enquête SOPHAU sur l'état de la préparation au concours de recrutement du CAPES et de l'Agrégation dans nos universités.**

Cf. ci-joint le **DOCUMENT N°1** : *Réponses à l'enquête de la SOPHAU sur la préparation des concours*

Plusieurs enseignements ressortent de cette enquête. Les préparations au CAPES assurées dans nos établissements du supérieur prennent des formes parfois très différentes d'une université à l'autre : les préparateurs préparent les mêmes questions disciplinaires, mais selon des modalités, des rythmes, des exigences (IUFM, mémoires), des volumes horaires parfois très différents. Cela a toujours été un peu le cas, mais on peut penser que la tendance s'est accentuée du fait de l'autonomie des Universités...

L'affichage de la préparation n'engage pas les universités de la même manière. Certaines ont fait le choix d'un véritable Master MEF (Métiers de l'Enseignement et de la Formation), d'autres celui d'un Master Recherche, avec spécialité ou parcours Enseignement. La place du mémoire de Recherche n'est donc pas forcément la même : la nature (disciplinaire en M1, didactique en M2, ou bien uniquement disciplinaire, parfois en lien avec les questions au programme des concours), l'épaisseur (30 p., 50 p., 60 p.... jusqu'à 150 p...), la soutenance (en fin de M2, ce qui suscite des difficultés pour les admissibles qui doivent soutenir et se présenter à l'oral à Châlons en Champagne). Les stages, de la responsabilité des rectorats, présentent des durées variables (de 2 à 6 semaines), en 1 ou 2 fois, au printemps, en M1 et/ou en M2, selon des modalités diverses (au fond de la classe ou bien à mi-temps en véritable responsabilité). Le volume horaire des préparations est plus difficile à appréhender : les calendriers des préparations ne correspondent pas *stricto sensu* aux calendriers universitaires, puisque ceux-ci chevauchent ceux-là. Durant l'année universitaire 2011/2012, les collègues romanistes et hellénistes ont contribué en parallèle à la préparation pour deux questions différentes (« Rome et l'Empire » et les « Diasporas grecques »), ce qui alourdit le volume horaire de la section d'ancienne. Pour la préparation à l'agrégation, certaines universités auront un volume horaire à défendre en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans la préparation. Le ratio disciplinaire/didactique a quelque chose à voir avec les relations, fort diverses, selon les réalités locales, entretenues entre les départements ou UFR d'histoire et les IUFM. Dans la préparation au CAPES (et à l'Agrégation), l'IUFM tient toujours une place importante (jusqu'à 50%). Souvent, en histoire ancienne, ce sont des collègues du département ou de l'UFR d'histoire qui interviennent à l'IUFM qui ne compte pas de spécialiste dans ses rangs : on peut penser que le contenu didactique est alors teinté d'une véritable approche disciplinaire ; néanmoins, à l'IUFM, nos étudiants doivent en plus de tout le reste (la préparation disciplinaire et le mémoire) sacrifier à l'obligation parfois rude du CLES2 (ou d'un équivalent) et du C2i2e. Pour finir ce bref tour d'horizon, notons que les effectifs baissent : cela apparaît dans les réponses que dans le nombre de candidats qui se présentent et composent au concours, en régression depuis quelques années (cf. Les rapports des jurys consultables dans *Historiens & géographes*)

Le rapport suscite diverses réactions. J.-L. Lamboley souligne qu'au CAPES de mathématique, la

baisse des effectifs est à ce point inquiétante qu'il y a presque autant de postes à pourvoir que de candidats et que de ce fait tous les postes ne sont pas pourvus. Le CAPES d'Histoire-Géographie ne connaît pas encore cette situation. Edith Parmentier note combien nos étudiants en histoire restent accrochés à leur terroir ce qui incitent un grand nombre d'entre eux à préférer le professorat des Ecoles. Patrice Brun rappelle qu'à l'université de Bordeaux, dont il a été le président, 6,5% des préparatoires aux Concours de 2008 avaient obtenu une mention Bien à la dernière année de Licence, contre 2,5 % seulement en 2010. Nombre d'universités développent des doubles licences, par exemple Histoire-Droit. Les meilleurs étudiants ne se destinent plus forcément à la préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

L'avenir ? Il convient de rester extrêmement vigilant. L'année de stage devrait être rétablie ? Tout le monde s'accorde pour considérer que la date de l'écrit de novembre n'est pas satisfaisante. Sera-t-elle déplacée au mois d'avril de l'année suivante (comme cela était le cas avant la réforme) ou bien sera-t-elle avancée en fin de M1 ? Quelle sera place de l'agrégation ? Les semaines et mois à venir seront importants.

#### **4 – La fixation du nouveau montant des cotisations.**

Depuis 2001, le montant de la cotisation de notre association n'a pas augmenté. Les dépenses sont essentiellement liées au Prix SOPHAU (1500 euros), aux buffets offerts aux membres présents lors des Assemblées générales, aux frais liés à la tenue des bureaux, au tirage papier de l'annuaire. Comme cela avait été évoqué lors de la précédente assemblée générale, il est souhaitable de relever le montant de la cotisation. Il est proposé de faire passer ce montant à 30 euros pour les titulaires dans un établissement de l'enseignement supérieur, 20 euros pour les non-titulaires. Après mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

#### **5 – Le nouvel Annuaire en Ligne sur : <http://sophau.univ-fcomte.fr/>**

Antonio Gonzales, responsable du site internet, indique que le basculement de l'ancien vers le nouvel annuaire en ligne aura lieu le : **15 juin**. Les membres qui ne l'ont pas encore fait sont donc incités à entrer leur nouvelle fiche en ligne sur le site Back-Office (cf. ci-joint le **DOCUMENT N°2** expliquant la procédure). Du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre : débutera une période de révision ou d'entrée de nouvelle fiche ou de complément bibliographique pour chacun des membres. Au **15 septembre** : tous les membres devront avoir rempli leur fiche s'ils veulent figurer dans l'annuaire papier 2012 qui sera extrait du site. Après cette date, il sera toujours possible d'informer sa fiche qui apparaîtra en ligne.

Questions de M. Sève et J.-L. Lamboley. Le système informatique permet de cocher les 8 à 10 publications significatives que l'on souhaite voir figurer sur l'annuaire papier. L'annuaire papier comprendra des informations personnelles que ne présente pas l'annuaire en ligne.

#### **6 – Nouvelles adhésions**

##### **Adhésions nouvelles sans vote :**

- Hélène AURIGNY, maître de conférences d'histoire grecque à l'Université d'Aix-Marseille
- Richard BOUCHON, maître de conférences d'histoire grecque à l'Université Lumière Lyon 2.
- Sylvain JANNIARD, PRAG en Histoire romaine à l'université de Paris IV-Sorbonne.

## **Candidatures nécessitant un vote de l'assemblée pour adhésion :**

### **a) Non-titulaires, docteurs :**

- Alexandre BLAINEAU, docteur, professeur certifié d'histoire-géographie au collège de Vouziers (08) et chargé de cours à l'Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, thèse intitulée : « Chevaux, cavaliers et cavaleries dans l'œuvre de Xénophon. Sociologie, technique et théorie de l'équitation militaire dans le monde grec au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. » soutenue le 03 juillet 2010, sous la direction de Pierre Brulé (Univ. Rennes 2)
- Michel BLONSKI, docteur, professeur agrégé d'histoire aux lycées Albert-Camus à Bois-Colombes et Paul-Lapie à Courbevoie et chargé de cours à l'Université de Versailles St-Quentin en Yvelines, thèse intitulée : « Se nettoyer à Rome - II<sup>e</sup>me s. av. J.-C. - II<sup>e</sup>me s. apr. J.-C. - Pratiques et enjeux », soutenue le 20 janvier 2012, sous la direction de François Hinard puis, après son décès, Yann Le Bohec (Univ. Paris IV).
- Anna CANNAVÒ, docteur, ATER à l'Université Lumière Lyon 2, thèse intitulée : « Histoire de Chypre à l'époque archaïque : analyse des sources textuelles », soutenue en novembre 2011 sous la co-direction de Carmine Ampolo (ENS de Pise) et Jean-Claude Decourt (Univ. Lyon 2)
- Aurélie CARRARA, docteur, professeur agrégé d'histoire, TZR en Gironde (collège Jean Jaurès), chargée de cours à l'Université de Bordeaux 3, thèse intitulée : « La fiscalité des échanges extérieurs dans le monde grec (Égypte exclue) du VI<sup>e</sup> siècle à la conquête romaine », soutenue le 26 novembre 2011, sous la direction d'Alain Bresson (Univ. Bordeaux 3)
- Jean-Philippe CARRIÉ, ATER en histoire ancienne à l'Université de Limoges, thèse intitulée : « Elite et résidences rurales dans l'Occident tardif. Fonctions et évolutions architecturales de l'habitat d'une classe sociale entre le III<sup>e</sup>me et le VII<sup>e</sup>me s. ap. J.-C. », soutenue en 2009, sous la direction de Françoise Dumasy (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).
- Virginie MATHÉ, docteur, agrégée de Lettres classiques, ATER à Lille 3, thèse intitulée : « Le prix de la construction en Grèce aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Étude sur les chantiers financés par les sanctuaires de Delphes, d'Épidaure et de Délos », soutenue en 2010, sous la direction de Jean-Charles Moretti (Université Lyon 2)
- Coline RUIZ DARASSE, docteur, professeur agrégée de Lettres Classiques, mise à disposition de l'Institut de France, thèse intitulée : « Interfaces épigraphiques. Les contacts linguistiques entre Celtes et Ibères dans le Nord-Est de la péninsule Ibérique et le Sud de la Gaule (Ve-Ier siècles avant J.-C. ) », soutenue le 2 juillet 2011, sous la direction de P.-Y. Lambert (EPHE, IV<sup>e</sup> section)

### **b) Non-titulaires, préparant une thèse de doctorat :**

- Gerbert-Sylvestre BOUYSSOU, agrégé d'histoire, doctorant contractuel à l'université de Tours, prépare une thèse sur « La tyrannie dans le monde grec à l'époque hellénistique », sous la direction de Catherine Grandjean (Univ. François Rabelais, Tours).
- Vincent GONCALVES, agrégé d'histoire, doctorant contractuel à l'université Jean Moulin Lyon 3, prépare une thèse sur « *Otium et negotium* : étude du loisir aristocratique dans l'Occident tardif (Gaule, Italie, Espagne et Afrique) de la fin du III<sup>e</sup> siècle au VII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. ) » sous la direction de Bernadette Cabouret-Laurieux (Univ. Lyon 3)
- Marie-Adeline LE GUENNEC, ENS Ulm, agrégée de Lettres classiques, chargée d'enseignement à l'Université d'Aix-Marseille, prépare une thèse sur : « Séjourner hors de chez soi dans l'Occident romain, l'usage des établissements commerciaux. Les lieux et les hommes. »,

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel du trésorier : [chrisbadel@laposte.net](mailto:chrisbadel@laposte.net)



sous la direction de Catherine Virlovet (Université d'Aix-Marseille)

- Ludovic THÉLY, agrégé d'histoire, ATER en histoire grecque à l'université d'Angers, prépare une thèse sur : « Les Grecs face aux catastrophes naturelles : gestion et représentation des risques (Ve s. av. J.-C.- IIe s. apr. J.-C.) », sous la direction de Marie-Françoise Baslez (Université de Paris IV-Sorbonne).

Après mise au vote pour chacun des candidats, la liste est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

### **7 – Questions diverses**

Nicolas Richer indique qu'à l'ENS Lyon, selon le modèle qui prévaut dans les disciplines scientifiques, il sera dorénavant exigé un support budgétaire (contrat doctoral, poste d'ATER, ... titularisation dans l'enseignement secondaire (?)... ) pour tout candidat désirant s'inscrire en thèse. Claire Balandier indique que la procédure existe déjà à Avignon, par imitation de ce qui se passe en Sciences. Jean-Luc Lamboley précise qu'en Sciences, souvent, les directeurs de thèses se partagent des moitiés voire des tiers de thésards. Patrice Brun souligne qu'il s'agit là d'un retour excessif de balancier visant à s'éloigner d'une pratique toute aussi excessive en Sciences Humaines et Sociales : l'inscription en thèse d'une cohorte de candidats sous la direction d'un seul directeur peu soucieux de leur avenir professionnel. Sont alors évoqués les critères d'attribution de la PES.

La séance est levée à 18h55

Jean-Christophe Couvenhes  
Secrétaire de la SOPHAU

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2012 ne représente encore, au moment de l'assemblée que 60% environ des membres. **Il n'est pas nécessaire d'être à jour de sa cotisation pour pouvoir participer à la prochaine campagne de l'annuaire en ligne, mais il est nécessaire de l'être pour obtenir l'annuaire papier 2012 et pour figurer de manière complète sur le site. N'oubliez pas de cotiser !**

Les convocations et comptes rendus de l'Assemblée Générale de décembre et de la Journée corporative de printemps, ainsi que bien d'autres courriels, sont expédiés à plus de 400 personnes. **Sauf demande de votre part, vous continuerez à bénéficier tous, adhérents ou non, de ces envois. La SOPHAU, par l'intermédiaire de son Bureau, souhaite défendre vos intérêts !**

Les cotisations sont fixées à 30 Euros pour les titulaires et 20 Euros pour les non titulaires d'un établissement d'enseignement supérieur. Vous pouvez verser 60 Euros (pour les titulaires) ou 40 Euros (pour les non titulaires) afin de régulariser plusieurs années. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SOPHAU (CCP Paris 1807 52 A) et envoyés directement au **trésorier : Christophe BADEL, 25 rue Jean Moulin, 94300 Vincennes**. Si vous lui en faite la demande, vous recevrez un reçu fiscal ouvrant droit à déduction pour votre déclaration d'impôts